



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

VISA Base de données d'enregistrements Vidéo
de Situations d'enseignement-Apprentissage
sous tutelle des

établissements et organismes :

Etablissement principal porteur de la demande :
Université de Bretagne Occidentale

Etablissements associés :

ENS-Lyon

Université Lyon 2

Université de Provence

Université Lille 3

Université Montpellier 2

Université Toulouse 2

Université Grenoble 2

Université Paris 8

Université de Clermont-Ferrand

Université Bordeaux 2

Université de Nantes



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

VISA Base de données d'enregistrements Vidéo de Situations
d'enseignement-Apprentissage

sous tutelle des établissements et organismes :

Etablissement principal porteur de la demande :

Université de Bretagne Occidentale

Etablissements associés :

ENS-Lyon

Université Lyon 2

Université de Provence

Université Lille 3

Université Montpellier 2

Université Toulouse 2

Université Grenoble 2

Université Paris 8

Université de Clermont-Ferrand

Université Bordeaux 2

Université de Nantes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2011



Fédération

Nom de la fédération : VISA

Label demandé : Structure fédérative

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Gérard SENSEVY

Membres du comité d'experts

Président :

M. Alain JAILLET, Université Cergy-Pontoise

Experts :

M. Alain MARCHIVE, Université Bordeaux

M. Jean-Louis MARTINAND, ENS Cachan

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Joël LEBEAUME

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :



Rapport

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

L'évaluation s'est déroulée à partir du dossier, de la consultation du site VISA et d'échanges électroniques avec le porteur du projet principalement à propos de l'expertise technique sur les solutions mises en œuvre et des données d'usage de l'existant.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

Les préoccupations autour d'une mutualisation de documents vidéos « authentiques » aux fins de recherche en éducation ont débuté au début des années 2000 avec une formalisation permise par une ACI (*Action concertée incitative*) sous l'égide du PIREF (programme incitatif de recherche en éducation et formation) en 2004-2005. Cette première phase a permis de réaliser un cahier des charges et d'organiser une école thématique sur le thème des « Méthodes d'enregistrement et d'analyse de données vidéo prises en situations de formation », en 2005 par l'UMR ICAR (n° 5191). L'UMR ICAR a été également la cheville ouvrière de l'étude de faisabilité et de la structuration de l'application VISA aidée par des chercheurs en Éducation lors d'autres écoles thématiques en 2006. C'est à cette occasion qu'il a été décidé par le groupe de travail constitué par l'UMR ICAR de structurer le projet sur la base de fiches d'indexation de vidéos plutôt que sur ces vidéos elles-mêmes. Le site VISA date de cette époque (<http://visa.inrp.fr/>). Dans une deuxième phase, un PPF porté par l'université Rennes 2 (EA 3874 CREAD) a permis de continuer le travail (2008-2011). Sur conventionnement, depuis 2007, l'INRP tient le rôle de maître d'œuvre, alors qu'un comité scientifique, émanant des laboratoires impliqués, doit être le maître d'ouvrage, le CREAD n'étant dès lors que le porteur administratif.

- Équipe de Direction :

La responsabilité de la coordination scientifique du projet VISA a été assurée jusqu'à aujourd'hui par Madame Andrée TIBERGHIEU, Directrice de recherche émérite de l'UMR ICAR (Université Lyon 2 - CNRS - INRP), assistée de Monsieur Laurent VEILLARD (MCF Lyon 2, UMR ICAR). La présidence du conseil scientifique est tenue par Monsieur Gérard SENSEVY (Professeur, IUFM de Bretagne-Université de Bretagne Occidentale, CREAD). Le conseil scientifique est composé des représentants d'au maximum 20 membres des laboratoires impliqués dans le projet.

- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES) :

VISA n'a pas de personnel spécifique affecté. Est prévue une mise à disposition de temps homme par l'INRP et l'ENS-Lyon.



2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

L'intérêt du projet ou d'une base de données d'enregistrements Vidéo de Situations d'enseignement-Apprentissage pour la communauté des chercheurs en sciences de l'Éducation est majeur.

Les promoteurs du projet font mention de rapprochements avec d'autres initiatives dans le monde (Quebec : Université de Sherbrooke, Espagne : Universidad de Zaragoza, Suède : Université d'Uppsala, Université de Stockholm, USA : Université de Californie, Berkeley).

Le projet VISA a fédéré en France des laboratoires importants en sciences de l'Éducation. La déclaration d'intérêt exprimée (en date du 3 février) par M. Yves WINKIN, chef de projet d'intégration de l'INRP à l'ENS Lyon, constitue un appui qui s'avère indispensable pour le développement de cette structure. Le chef de projet inscrit le projet VISA « dans la politique de l'Institut Français de l'Éducation de l'ENS de Lyon ».

Le projet en l'état pose un certain nombre de questions sur la réalisation technique du site web et du stockage de media et sa pérennité, ainsi que sur l'animation scientifique nécessaire à la diffusion la plus large possible de ce dispositif. Le budget demandé ne paraît pas suffisant pour répondre à ces questions et permettre de structurer le projet dans la durée.

- Points forts et opportunités :

- Phase de lancement réussie :

Depuis 10 ans une communauté de chercheurs qui travaillent à partir des traces enregistrées de séquences de classe, a ouvert une réflexion dans une double dynamique à la fois technique et réflexive. Fort de cette expérience, le projet VISA devrait pouvoir rentrer dans une phase professionnelle. Des laboratoires de premier plan en sciences de l'Éducation sont impliqués dans le projet.

- Soutien de l'Institut Français d'Éducation de l'ENS de Lyon :

Monsieur Yves WINKIN, chef de projet de l'intégration de l'INRP à l'ENS Lyon, a apporté son soutien et souligné l'intérêt du projet VISA. Il lui affecte un rôle structurant pour la recherche et la formation des maîtres.

- Structuration d'ensemble opérationnelle :

L'organigramme décisionnel du projet est très construit. De très nombreux partenariats internationaux en appui du projet sont convoqués. Une collection de documents audiovisuels a été déjà réunie. Une publication qui fait la démonstration du fort étayage scientifique du projet est sortie.

- Points faibles et risques :

- Estimation trop faible de la solution technique nécessaire.

La solution technique mise en œuvre par le projet VISA comporte un certain nombre de risques et de faiblesses. Sur le plan technique, et c'est une partie de la demande du projet, il s'agit de redévelopper le site, support au projet, notamment sur le volet ergonomie. Les partenariats avec l'équipe SILEX du laboratoire d'informatique LIRIS concernant les compétences techniques et avec le CINES relativement à l'archivage, seulement évoqués, ne précisent pas vraiment ni les choix techniques envisagés d'archivage et de consultation ni les compétences techniques fortes exigées par le développement technique dans une perspective d'interopérabilité avec d'autres projets nationaux et internationaux. À cet égard, sur le plan budgétaire, le volet technique est beaucoup trop sous-évalué ou laissé à l'appréciation de l'ENS de Lyon ou du laboratoire d'informatique potentiellement partenaire.



- Insuffisance d'une réflexion sur l'étalonnage :

Sur le plan scientifique, la nature des travaux à propos de la critérisation des traces enregistrées aux fins d'analyse est encore très hétérogène, voire lacunaire. Il manque une réflexion permettant de poser des hypothèses à valider et rectifier en cours de mise en œuvre, sur l'« étalonnage » des situations filmées susceptibles d'être analysées. Dans les travaux de l'équipe, on trouve des réflexions sur la notion de synoptique et sur d'autres concepts mais ceux-ci n'ont apparemment pas encore permis de structurer de façon stable les indices qui permettent l'étalonnage. Par conséquent, l'indexation des séquences de films est très hétérogène et potentiellement divergente, ce qui pose question lorsqu'il s'agit d'opérer des choix et inciter des chercheurs à utiliser la base de données.

- **Recommandations :**

Le projet est majeur pour objectiver et systématiser certaines recherches en éducation et mérite à ce titre d'être soutenu.

Compte tenu d'une apparente sous-dotation en compétences technologiques inventives, d'un manque de modèles de standardisation acceptés permettant une indexation heuristique pour les chercheurs, le passage à une étape ultérieure du projet semble encore prématuré. Sur une durée d'une année, il serait pertinent de resserrer les objectifs du projet :

- sur les dimensions techniques pour que la solution puisse être reconnue comme une proposition professionnelle de rang international. Dans cette perspective, les partenariats conventionnés avec l'équipe SILEX du laboratoire d'informatique LIRIS ou sur le plan patrimonial et l'archivage avec le CINES pourraient être précisés voire étendus à d'autres partenaires.

- sur les dimensions scientifiques en se focalisant sur l'initialisation des processus d'indexation et sur leur formalisation afin de former très largement des chercheurs intéressés.

Une reformulation budgétaire ayant en ligne de mire ces premiers objectifs pragmatiques permettrait de rendre ce projet plus opérationnel. Dès lors que la dimension ingénierique est importante, une méthodologie de projet qui détermine les résultats attendus et les lots de travail nécessaires pour y parvenir permettrait de servir les objectifs du programme. Un véritable « atelier prospectif » pendant un an serait une condition à la pérennisation du projet souhaitée par le comité d'experts. Par ailleurs, ce projet ne peut se structurer que si les laboratoires impliqués sont en mesure de formuler le projet VISA comme un axe important de leur dynamique de recherche, et de garantir qu'un noyau critique suffisant dans chaque laboratoire sera en mesure de conforter l'entreprise commune.



3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Depuis 2004, le dynamisme des chercheurs à l'origine du projet a permis d'y associer des acteurs de premier plan (l'INRP), des laboratoires de sciences de l'Education (CREAD ; ADEF ; CIREL ; LIRDEF ; Laboratoire des Sciences de l'Education Université Pierre-Mendès-France ; CIRCEFT - Axe ESCO ; LACES ; CREN ; PAEDI) et des collaborations internationales (Quebec : Université de Sherbrooke, Espagne : Universidad de Zaragoza, Suède : Université d'Uppsala, Université de Stockholm, USA : Université de Californie, Berkeley).

Les résultats peuvent s'évaluer selon trois volets :

- Un premier volet qui relève de l'ingénierie, indispensable au projet, a été réalisé surtout par l'INRP. Il se présente sous forme d'une maquette fonctionnelle active d'un site web, véritable moteur du projet. L'organisation de celui-ci n'a pas permis de passer à une étape d'industrialisation de l'ingénierie et cela fait partie entre autre du projet futur.
- Le deuxième volet relève de l'interrogation de recherche sur la mise en œuvre de procédures d'analyse des séquences de films. Durant 6 années, des rencontres ont été réalisées pour traiter de la question du codage des ressources vidéo authentiques. Aucune donnée n'est disponible sur le nombre de personnes impliquées. Des publications ont été produites. Un ouvrage pertinent sur le sujet fait le bilan des travaux de recherche de l'équipe (manuscrit fourni lors de l'évaluation).
- Le troisième volet relève de la collecte et de l'indexation de documents audiovisuels dans le site réalisé et de leurs usages potentiels par des chercheurs. Le promoteur du projet annonce 337 fiches d'indexation (226 ont des vidéos associées). L'ergonomie du site ne permet pas d'en retrouver autant. Il n'est pas possible de déterminer l'impact de ces dépôts pour la recherche effective, ni si le dispositif a permis de mutualiser des séquences aux fins de recherche, ce qui est un des objectifs explicites du projet.

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

Il semble que la dynamique de l'animation scientifique se soit avant tout appuyée sur l'UMR ICAR. La mise en place d'une structure en réseau avec un très grand nombre de partenaires n'est pas aisée. Il n'est pas possible de dire si les différents laboratoires impliqués ont suffisamment de compétences mobilisées pour qu'il y ait un noyau critique capable de cristalliser une dynamique collective sensible. Si la réalité des publications et leur intérêt sont attestables, il est plus difficile de mesurer les implications des différents laboratoires. Le rapprochement avec l'équipe SILEX du laboratoire LIRIS est une perspective encourageante pour ce projet dans lequel la transdisciplinarité peut permettre un véritable enrichissement mutuel.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

Sur le plan technique, qui est le point faible du dossier, la solution envisagée mérite d'être retravaillée. Le caractère récent de cette solution technique fait que peu d'utilisateurs ont pu en utiliser les fonctionnalités. Même s'il est fait état de connexions au site web, il n'y a pas de données disponibles sur les usages réels en phase avec le projet, à savoir la réutilisation de séquences filmées, l'échange de méthodologies sur les analyses de séquences. La montée en puissance des usages montrera sans doute la nécessité des évolutions de la solution technique. C'est d'ailleurs l'objet du volet 1 de la demande. Pour ce qui concerne le volet patrimonial, les accords non finalisés avec le CINES, qui assurerait sur le long terme la conservation des données, constitue une incertitude sur la pérennité du projet. En imaginant que le projet s'interrompe, qu'advierait-il de l'ensemble du patrimoine et de sa valeur ajoutée ? Bien que pris en compte, ce volet n'a pour l'instant pas de formalisation.



- **Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :**

L'INRP, dans son rôle de partenaire, prestataire technique du projet, semble avoir concrètement concouru à l'existence de la solution technique. Les réflexions avec le laboratoire informatique LIRIS et le projet VISA n'étant pas encore stabilisées, il n'est pas possible de définir quelles articulations concrètes entre les moyens et les compétences peuvent concourir à l'amélioration des solutions techniques prévues. Dans les derniers mois, on assiste à une montée en puissance de dépôts de séquences vidéos. Le dossier ne permet pas d'évaluer à quelle hauteur la mutualisation entre les laboratoires impliqués est effective.

- **Valorisation des résultats de la recherche :**

Pour ce qui concerne la dimension technique, il y a pour l'instant peu d'impacts visibles en terme de retombées. Autrement dit, on ne voit pas bien comment des séquences vidéos déjà utilisées dans un cadre de recherche auraient pu être réutilisées dans un autre. Pour l'instant, on peut avoir le sentiment que l'outil technique fonctionne plutôt comme un outil technique d'assistance à la conservation des documents vidéos. La consultation de quelques rapports AERES récents des laboratoires impliqués montre que ceux-ci mentionnent VISA en tant que réseau, mais qu'ils ne développent pas l'impact du projet sur les dynamiques de leurs recherches. Sur le plan de la publication de la réflexion scientifique (insuffisamment formalisée dans le rapport), une recherche et une consultation des articles produits à partir de la dynamique du projet VISA montre qu'il y a eu un effet d'impulsion très intéressant.

- **Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.**

Le projet scientifique est très ambitieux. Appliqué résolument aux sciences humaines pour l'Education dans un premier temps, puis refocalisé sur les situations de classes, il tente de structurer à la fois une réflexion méthodologique pour la recherche, une dimension ingénierique technique pour offrir un service performant, une proposition de fonctionnement en réseau.

Maintenir les trois volets simultanément est à la fois une nécessité, mais en même temps une charge difficile à tenir. Un cahier des charges plus précis pour chacune des missions semble manquer. Le point nodal central en serait l'établissement d'un étalonnage des situations, postures et gestes professionnels d'enseignement et postures et gestes d'apprentissage. Il y a bien sûr des critérisations proposées pour l'indexation des films, mais leurs soubassements théoriques sont encore difficilement identifiables.

Le projet est cependant sur cette voie. L'étude du dossier, et surtout des publications (hors dossier), permettent d'attester qu'il y a une réflexion sur ce point, mais pas de confirmer une avancée décisive, affinant les critères de sélection et de caractérisation pédagogique des séquences « indexables ». Sur le plan patrimonial, il y a une dimension supplémentaire, mais qui dépasse peut-être le projet et peut lui faire obstacle : s'il est tout à fait pertinent d'assurer la sauvegarde des documents vidéo, il ne faudrait pas que le projet n'assure plus que cette mission là. En termes de transversalité de programme, il serait intéressant de connaître les initiatives et décisions qui relèvent de la conservation de ce patrimoine immatériel.



Brest, le 5 mai 2011

Monsieur le directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les observations concernant le rapport d'évaluation de la fédération de recherche ViSA : Base de données d'enregistrements Vidéo de Situations d'enseignement-Apprentissage. (S2SF120003073)

Cabinet
Cab n°: 2011/159

Vous remerciant de votre diligence,

Affaire suivie par
Pascal GENTE
Vice-Président chargé de la
Recherche

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Mél.
Pascal.gente@univ-brest.fr

Le Président de l'Université
de Bretagne Occidentale,



Pascal OLIVARD

AERES
Monsieur le Directeur de la Section des Unités de Recherche
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Réponse au rapport AERES concernant la structure fédérative ViSA

VOLET GÉNÉRAL

Nous avons pris connaissance du rapport du comité d'experts sur la structure fédérative ViSA (Base de données d'enregistrements Vidéo de Situations d'enseignement-Apprentissage).

En premier lieu, nous retenons la reconnaissance par le comité d'experts de l'intérêt majeur du projet pour la communauté des chercheurs en sciences de l'éducation et son évaluation positive du dynamisme des chercheurs impliqués qui a permis de réussir la phase de lancement et de mettre en place une structure organisationnelle opérationnelle. Nous notons aussi que les différentes activités engagées (les trois volets mentionnés), les collaborations (nationales et internationales) et les publications attestent d'un fort étayage scientifique du projet, sur lequel insiste le comité. Le comité juge également de façon très positive le soutien du directeur de l'IFE à ViSA.

Le comité pointe des faiblesses sur le plan technique et nous en sommes conscients. Probablement, les difficultés rencontrées du point de vue de l'ingénierie technique tout au long du développement ont-elles influencé notre proposition d'un budget limité. Nous remercions les experts d'avoir soulevé ce problème en nous permettant de l'affronter de manière positive.

Ainsi, le rapport va nous conduire à réévaluer le budget. Une première discussion avec le directeur de l'IFE nous a encouragé à présenter le budget ambitieux suggéré par les experts. Il s'agira également de rechercher d'autres partenariats qui pourront nous aider à étayer beaucoup plus solidement les dimensions « ingénierie technique » du projet. Concernant le travail d'indexation, nous précisons qu'il s'agit d'un processus qui a été engagé depuis le début du projet et qui ne relève pas seulement d'une dimension technique, aussi inventive soit-elle. Il nécessite d'engager les chercheurs de communautés diverses du point de vue de leurs objets et de leurs approches, et dans une confrontation de leurs méthodologies et catégories d'analyse, afin de trouver progressivement des critères convergents et reconnus pour décrire les situations d'enseignement et d'apprentissage. Nous considérons qu'il y a là un enjeu de maintien de la diversité des partenaires du réseau, et au delà, des chercheurs qui trouveront un intérêt à mutualiser leurs données. Une standardisation trop forte et trop rapide conduirait rapidement à un rétrécissement du réseau à quelques équipes proches sur le plan des objets, des cadres et des méthodes.

Le comité fait également mention d'une incertitude sur la réalité de l'engagement des différents laboratoires membres du réseau ViSA. Il est vrai que la dynamique de l'animation scientifique s'est effectivement fortement appuyée sur les chercheurs de l'UMR ICAR (Andrée Tiberghien et Laurent Veillard principalement). Cependant, dès le travail sur l'indexation, les collaborations avec d'autres équipes, par exemple le LES (Laboratoire des Sciences de l'Education) de Grenoble, ADEF de Marseille, CREAD de Rennes ont été fortes. Nous voudrions également mettre en avant l'engagement essentiel du CREAD (EA 3875) au cours des dernières années du projet aussi bien au niveau scientifique que du développement du module « recherche » de ViSA. A ce titre, la demande par l'UBO de cette structure fédérative n'est pas un simple montage administratif. Elle n'est possible que par l'intérêt et la participation majeure d'un laboratoire dont l'UBO est une des tutelles.

Sur les suggestions du directeur de l'IFE, concernant les partenariats, nous envisageons d'élargir l'utilisation de la base de données à des travaux qui portent sur les conditions de vie à l'école, par exemple le bien-être à l'école. Nous confirmons également le travail mené lors des dernières journées ViSA qui ont renforcé les liens entre ViSA et des ressources pour la formation des maîtres utilisant les vidéos, telles que Néopass@ction.